

# DEMANDEZ VOTRE PASS'SPORT 32 SAISON 2021/2022

Le Département du Gers souhaite favoriser la pratique sportive des gersois.es.

Si vous remplissez les critères ci-dessous, vous pouvez bénéficier d'une réduction sur le montant de la licence sportive de votre/vos enfant(s).

Si vous avez plusieurs enfants éligibles au Pass'Sport 32, vous pouvez photocopier ce document.

## CONDITIONS :

- être bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire,
- être scolarisé dans une école élémentaire (de CP à CM2) ou au collège,
- être gersois et pratiquer dans un club du Département,
- le club doit être affilié à une fédération sportive.

**Ce dispositif s'adresse également aux personnes en situation de handicap, sans condition d'âge, ni de ressources (joindre justificatif).**

## DOCUMENTS À REMETTRE AU(X) CLUB(S) :

- cet imprimé
- copie de l'attestation de droits à l'allocation de rentrée scolaire 2021
- certificat de scolarité 2021/2022



## CONTACT :

Direction des Dynamiques Associatives,  
Culturelles et Participation Citoyenne  
Service Sport et Jeunesse

**81, route de Pessan - BP 20569  
32022 AUCH CEDEX 9  
05 62 67 41 20 - sports@dgers.fr**

# BON DE RÉDUCTION

**À valoir sur le montant de la licence sportive  
de votre enfant pour la saison 2021/2022**

# 25€

ENFANT  PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Établissement scolaire 2021/2022 : .....

Nom du club 2021/2022 : .....

REPRÉSENTANT LÉGAL

Je soussigné(e) ..... (nom, prénom du représentant légal)

Domicilié(e) ..... (adresse du représentant légal)

Tel : ..... Certifie l'exactitude des renseignements fournis sur le présent document.

Fait à ....., le..... Signature du représentant légal (obligatoire)

**Signature du Président du club  
et cachet du club**